

Récits de victimes, travail de mémoire et redéfinitions de l'identité nationale suisse: une analyse des discours de commémoration des mesures d'assistance et de coercition en Suisse dans une perspective comparative

Résultats d'un projet de recherche mené dans le cadre du PNR 76

Prof. Véronique Mottier, Université de Lausanne / Jesus College, Cambridge

Dre Edmée Ballif, University College London / Université de Lausanne

Dre Mairena Hirschberg, Université de Lausanne

Notre étude a examiné le rôle important de victimes de mesures d'assistance et de coercition dans la mise en place d'efforts nationaux de « réparation ». Nous avons étudié, premièrement, les effets de la participation active de ce que nous avons appelé des « victimes-activistes » à ce processus, y compris à la Table Ronde, sur leur identité personnelle, révélant à la fois des aspects positifs comme celui d'avoir le sentiment d'être finalement « entendu » par les autorités ou les médias à grand public, et les « coûts » personnels de leur engagement. Deuxièmement, nous avons examiné la manière dont ce petit groupe de personnes concernées ont vécu ce processus de transformation sociale et politique. Nos résultats sur ce point soulignent l'importance symbolique des gestes étatiques de reconnaissance et d'excuses officielles, qui est néanmoins modérée par l'impossibilité fondamentale de « réparer », ainsi que par l'absence (et souvent l'impossibilité) de mesures judiciaires contre des individus spécifiques ayant commis, par exemple, des abus contre des enfants placés. Troisièmement, nous avons examiné la place donnée aux victimes dans la cérémonie d'excuses de 2013, ainsi que dans plusieurs expositions dédiées à la thématique des mesures d'assistance et de coercition, et exploré leurs prises de parole dans ces modes de commémoration collective et de reconnaissance. Finalement, nous avons entrepris des analyses comparatives (en cours) avec des mouvements comparables dans d'autres pays, nous concentrant notamment sur les stratégies et expériences de mobilisation politique de la part de « victimes-activistes » autour des placements d'enfants Britanniques issus de familles pauvres en Australie.

Arrière-plan, objectif du projet et plan de recherche

Les mesures d'assistance et de coercition en Suisse ont occasionné des traumatismes individuels pour de nombreuses victimes. Elles ont également été le point de départ pour un processus de travail de mémoire collectif et de débats critiques autour d'enjeux politiques fondamentaux, comme le rapport entre citoyen/e/s et Etat, ou la compensation de torts historiques. Cette étude a eu pour but d'analyser le rôle très important que les victimes de ces mesures ont joué dans ce dernier processus.

De nombreuses personnes placées ou internées dans leur jeunesse ont préféré garder le silence à vie sur ces expériences, dans un contexte social qui est resté longtemps marqué par l'hostilité ou l'indifférence face aux victimes. Une minorité parmi les personnes concernées ont choisi de partager leurs expériences avec le grand public, sous forme de livres, de documentaires ou dans la presse écrite. Dans cette dernière catégorie, certaines personnes ont, en plus, combiné leur prise de parole publique avec des mobilisations politiques dans ce domaine. Notre recherche s'est intéressée particulièrement à cette dernière catégorie de personnes actives politiquement, dont il est important de souligner qu'elle représente quelques dizaines d'individus au total et ne forme donc qu'une infime minorité de l'ensemble des personnes concernées en Suisse. De ce fait, notre but n'était nullement de généraliser les résultats obtenus à l'ensemble des victimes de mesures de placement et d'internement. Il s'agissait plutôt d'étudier ce petit groupe de personnes qui ont choisi de s'exprimer publiquement sur les expériences vécues dans leur jeunesse.

Plus précisément, notre étude a examiné la mobilisation politique de personnes concernées autour de la *Wiedergutmachung* (« répa-

ration »). Premièrement, il s'agissait d'explorer les effets de la participation active d'un petit groupe de « victimes activistes » à la mise en place de mesures de *Wiedergutmachung* sur leur identité personnelle. Deuxièmement, il s'agissait d'examiner la manière dont les personnes concernées ont vécu ce processus politique, leurs prises de parole, et leur regard sur les résultats obtenus. Dans l'étape finale de notre recherche (en cours), nous proposons une réflexion critique sur les limites de la *Wiedergutmachung* à partir des expériences subjectives des personnes concernées. Nous demandons quelles leçons peuvent être tirées de ces expériences pour de futures tentatives de justice restaurative portant sur d'autres thèmes, qui ne manqueront pas d'émerger en Suisse comme ailleurs. Alors que notre étude a essentiellement traité ces questions à l'échelle nationale, à travers des entretiens avec des acteurs-clefs de ce processus (représentants d'organisations de victimes, acteurs politiques, etc.), nous la concluons par quelques comparaisons transnationales avec des expériences similaires de « travail de mémoire » et de demandes de justice et de reconnaissance dans d'autres contextes nationaux, notamment le Royaume-Uni et l'Australie.

Résultats

Par rapport à notre première question de recherche qui portait sur la transformation identitaire des personnes concernées suite à leur participation au processus politique de justice restaurative, nos entretiens révèlent deux points de tension : ces personnes se sont mobilisées (et ont été invitées à participer) à cause des souffrances vécues dans leur jeunesse. Beaucoup d'entre elles avaient auparavant déjà produit des récits publics sur leurs expériences dans la presse, dans des livres, ou des documentaires de télévision. Elles sont ainsi parmi les figures qui ont fini par incarner la face publique des épreuves subies – des victimes visibles de pratiques dont la grande majorité reste invisible, même aujourd'hui. Et pourtant, certain·e·s se sentent mal à l'aise vis-à-vis de l'identité réductrice de « victime publique » qui était pourtant la précondition du succès de leur demande de reconnaissance des abus et souffrances.

Un deuxième point de tension observé autour du tournant politique dans leurs parcours biographiques découle de ce statut de « victime publique » qui a inévitablement résulté de leur prise de parole. Nos interviewé·e·s étaient unanimes à souligner l'importance de briser le silence sociétal sur le sujet. Leur engagement sur de nombreuses années (parfois, sur des décennies) en faveur de la visibilité sociale et politique des souffrances vécues par les victimes de mesures d'assistance et de coercition a dévoilé leur capacité d'action et leur résilience. Cependant, cette prise de parole publique peut aussi avoir un coût personnel, qui a été vécu comme nouveau traumatisme par beaucoup d'interviewé·e·s. Alors que la prise de parole peut avoir des effets potentiellement libérateurs dans des contextes privés ou thérapeutiques, nos résultats montrent qu'il n'en va pas de même dans la sphère publique, soit parce que les expériences dévoilées continuent

à être stigmatisées aujourd'hui, soit à cause d'une hostilité plus fondamentale envers toute critique du passé.

Par rapport à notre deuxième question de recherche, notre étude a interrogé le vécu des victimes-activistes sous l'angle de leur point de vue sur la question de la justice restaurative. Sur ce point, nos résultats soulignent trois points de tension vécus par les victimes-activistes : tout d'abord, le terme initial de *Wiedergutmachung* – abandonné par la suite en faveur de la terminologie de « solidarité » – était rejeté par toutes les personnes interviewées. Cela signifie néanmoins qu'ils-elles ont investi énormément de temps, d'émotions et d'énergie dans un processus dont ils-elles reconnaissent l'impossibilité d'aboutissement ultime, alors que pour les autorités comme pour le grand public, le processus politique est désormais clos. Cette contradiction ressentie explique en partie la grande lassitude émotionnelle exprimée dans beaucoup d'entretiens vis-à-vis de la fin du processus politique. Ce sentiment est mêlé néanmoins à un sentiment d'urgence à la lumière de ce qui est vécu comme une mission historique de prise de parole sur leurs expériences dans un but « préventif » par rapport au présent ; prise de parole qui incombe à une génération âgée qui ne sera pas toujours là.

Deuxièmement, alors que les points de vue sur le montant des réparations financières accordées divergent, nos résultats soulignent l'importance cruciale pour les victimes-activistes de deux autres éléments de justice restaurative qu'elles considèrent de manière uniformément positive : la reconnaissance et les excuses officielles. Leur expériences subjectives soulignent l'importance de rituels nationaux comme la cérémonie officielle d'excuses de 2013 pour de futures activités de justice restaurative autour d'autres thématiques.

Troisièmement, le point de tension le plus intense découle du fait que les principes de justice restaurative sont en porte à faux avec des cadres de sens du droit pénal. De nombreuses victimes-activistes souhaitent « nommer » ou « punir » des « coupables » individuel-le-s et ressentissent le rejet de la voie judiciaire par les autorités comme une grande injustice. La logique juridique de « réparation » ponctuelle est cohérente avec la logique d'un État de droit, mais est en porte à faux avec le vécu psychologique des victimes pour qui le processus de justice restaurative ne peut jamais être « terminé », et reste par ailleurs incomplet sans punition des « coupables ». Ce fossé entre logique juridique et vécu humain est par ailleurs encore exacerbé par le fait qu'au-delà du petit groupe

de victimes-activistes que nous avons étudié, la grande majorité des personnes concernées n'ont pas pu faire entendre leurs voix dans le processus de justice restaurative, et leurs souffrances sont restées dans l'ombre.

Finalement, alors que le terme homogénéisant de « personnes concernées » suggère un groupe clairement identifiable partageant des expériences communes, une leçon supplémentaire et importante à tirer de notre étude est qu'il cache en vérité une pluralité de points de vue, d'expériences et de parcours biographiques.

Importance des résultats pour la pratique et recommandations

Premièrement, notre étude décrit le rôle important que les victimes-activistes de mesures de placement et de contrainte ont eu dans la mise en place de mesures de justice restaurative en Suisse. Nos analyses soulignent leur capacité d'initiative, leur ténacité et leur résilience tout au long de ce long processus. Du point de vue des victimes-activistes elles-mêmes, les publications qui seront issues de notre recherche serviront ainsi elles-mêmes comme une forme de reconnaissance à long terme de leur capacité d'action (plutôt que des souffrances qui ont motivé leur engagement social et politique).

Cependant, nos résultats dévoilent également, comme expliqué ci-dessus, l'inquiétude de la part de nombreuses personnes concernées, qui se trouvent elles-mêmes maintenant à un âge relativement avancé de la vie, quant à la pérennisation de la diffusion d'informations sur leurs expériences historiques. Actuellement, la prise de parole incombe essentiellement à une génération âgée qui est consciente du fait qu'elle ne sera pas toujours là. Sous cet angle, nous soulignons l'importance (du moins du point de vue des personnes concernées) de la recommandation faite par la Commission Indépendante d'Experts (CIE) en 2019 de créer des matériaux scolaires portant sur ces questions, que nous soutenons. Nous y ajoutons une recommandation supplémentaire : d'assurer une communication (plus) claire à l'égard des personnes le plus directement concernées quant à la pérennité de ces matériaux et leur place dans le curriculum scolaire. Cette recommandation s'adresse de manière générale à des Départements de l'Instruction Publique.

Deuxièmement, si l'on mettait les points de vue subjectifs des victimes des pratiques de mesures d'assistance et de coercition en Suisse qui ont participé à notre étude au centre de décisions politiques futures, nos résultats suggèrent aux autorités étatiques suisses soit d'explorer les possibilités de mesures pénales à l'égard de personnes ayant abusé les victimes des mesures d'assistance et de coercition, soit une meilleure communication publique quant aux raisons pour lesquelles cette voie a été écartée, comme le délai de prescription ou le décès des personnes responsables.

Troisièmement, nos résultats ont montré l'importance – de nouveau du point de vue des victimes elles-mêmes – de l'importance de rituels de reconnaissance et d'excuses officielles. Notre recommandation qui découle de ce point, et qui s'adresse potentiellement à des autorités nationales ou locales, est de ne pas manquer d'intégrer ce type de rituels dans de futures activités de justice restaurative autour d'autres thématiques. Cette recommandation est néanmoins à modérer par le fait que la décision d'entreprendre – ou non – des rituels de ce type est en fin de compte une décision politique, relativement indépendante de la recherche scientifique.

Finalement, nos comparaisons internationales (en cours) auront éventuellement des implications intéressantes pour les victimes-activistes elles-mêmes, dans la mesure où elles révèlent les succès et les limites de campagnes similaires dans d'autres contextes nationaux. Sur ce point, nous recommandons (nous adressant cette fois à des groupes d'activistes plutôt qu'aux autorités ou politiques publiques) de créer davantage de contacts internationaux avec des activistes travaillant sur des thèmes semblables, afin de renforcer l'efficacité de campagnes nationales.

Signification scientifique des résultats

Notre étude développe une grille d'analyse pour analyser ce type de processus, y compris des outils conceptuels pour d'autres études futures s'intéressant aux effets du passé historique sur le présent et, potentiellement, le futur de la communauté nationale. A partir des résultats de notre recherche qui étudie le rôle actif de victimes de mesures de placement et de coercition administrative dans le processus national de Wiedergutmachung nous proposons des réflexions critiques sur les limites de ce processus qui pourront servir à générer des questions de recherche comparatives pour des études futures qui examineront des tentatives de justice restaurative portant sur d'autres thèmes. Il ne s'agit pas dans notre étude d'offrir une évalua-

tion globale des « succès » ou « échecs » de processus de justice restaurative, mais de nous concentrer sur ce que nous pouvons apprendre lorsque l'on prend en compte la parole et le regard des personnes concernées. La justice restaurative cherche à réparer, d'une manière ou d'une autre, les préjudices ou blessures subies.

De manière plus générale, notre étude contribuera à la littérature scientifique et comparative sur les traumas collectifs, sur l'identité nationale, et sur les pratiques de justice restaurative.

**Récits de victimes, travail de mémoire
et redéfinitions de l'identité nationale suisse:
une analyse des discours de commémoration des
mesures d'assistance et de coercition en Suisse dans
une perspective comparative**

Prof. Véronique Mottier, Université de Lausanne / Jesus College, Cambridge,
requérante principale

Dre Edmée Ballif, University College London / Université de Lausanne,
collaboratrice scientifique

Dre Mairena Hirschberg, Université de Lausanne,
collaboratrice scientifique

Adresse de contact :

Prof. Véronique Mottier
Université de Lausanne
+41 21 692 38 31
veronique.mottier@unil.ch

Pour des informations supplémentaires :
www.nfp76.ch

août 2023



UNIL | Université de Lausanne

Institut des sciences sociales